

Image not found or type unknown



Quel somme peut on réclamé

Par **tranquil**, le **03/01/2018** à **09:54**

bonjour j'ai été victime d'une humiliation sur mon poste de travail venant de mon directeur en me posant un rouleau de scotch sur la tête en présence d'un collègue et tout deux c'est mis à rire de moi de puis ce jour je suis devenue hypertendue et je suis sur traitement médical quel sont les droits que je peux réclamer pour mon préjudice moral ? merci

Par **morobar**, le **04/01/2018** à **10:21**

Bonjour,
Vu d'ici ZÉRO et c'est tout ce que cela mérite.
Trop de feuilletons américains sur les sommes mirobolantes qu'on peut obtenir en justice.
En droit français il ne s'agit pas d'indemnisation punitive, mais réparatrice d'un préjudice réel et surtout mesuré.